



Végétations des cours d'eau oligotrophes* à mésotrophes*

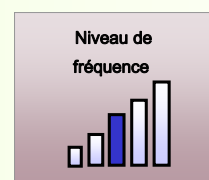
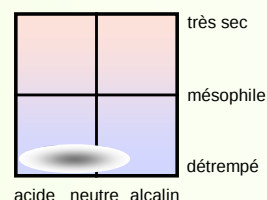


- (1) Radeaux de potamots.
- (2) Radeau de potamots en gros plan.
- (3) Radeaux de renoncules.

Description de l'habitat :

Cet habitat se rencontre dans des eaux plutôt courantes et permanentes, de nature oligotrophe* à mésotrophe* et coulant en terrain acide à neutre. Les tailles des cours d'eau peuvent varier du petit cours d'eau (ruisseau, petite rivière) jusqu'au cours d'eau de taille moyenne (rivières). Les groupements de végétation les colonisant sont flottants ou submergés, plus ou moins recouvrants et peuvent former des touffes ou des herbiers denses, selon le degré d'avancement de la saison. Des différences de végétalisation sont très visibles selon le faciès d'écoulement, les radiers* étant particulièrement colonisés. Dans certains cas cette végétation peut être associée à des mousses aquatiques. La physionomie de l'habitat est souvent marquée par de grandes franges de renoncules à fleurs blanches (ou de potamots) ondulant dans le courant (2,3).

Cet habitat peut être dominé par des potamots, des renoncules aquatiques, des callitriches, des myriophylles, des cératophylles ou encore des élodées.



Menaces et préconisations de gestion :

La qualité de ces habitats aquatiques dépend de la bonne gestion qualitative et quantitative de l'eau sur les bassins versants, et de la structure du cours d'eau. Il faut privilégier un milieu courant, une alternance naturelle des faciès d'écoulement et des zones d'ombre et de lumière. L'érosion des berges et des versants, et les causes d'eutrophisation* sont à éviter au maximum.

Risques de confusion :

Les confusions possibles avec d'autres types d'habitats plus eutrophes* sont limitées. Certains habitats de cours d'eau plus lents et plus profonds peuvent s'en rapprocher. Cependant, un inventaire du cortège floristique lève tout risque de confusion.



Espèces végétales typiques :



Potamot à feuilles de renouée (*Potamogeton polygonifolius*) ①

Callitriche en crochet (*Callitriche hamulata*) ②

Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*) ③

Renoncule flottante (*Ranunculus fluitans*)

Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*)

Renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*)

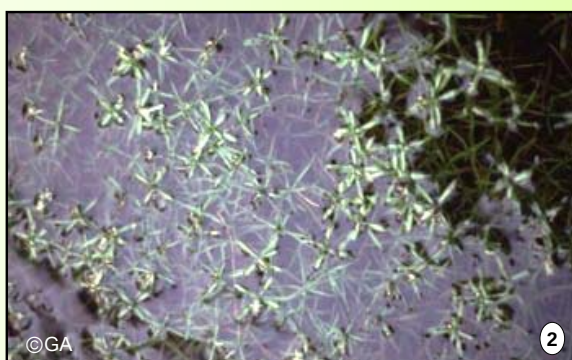
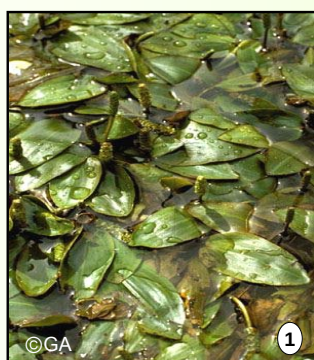
Renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*)

Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*) ZNIEFF

Ache nodiflore (*Helosciadium nodiflorum*)

Petite berle (*Berula erecta*)

Flûteau nageant (*Luronium natans*) PN et Annexe II



Espèces remarquables de la faune associées à cet habitat :



Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) ①

Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*) ②

Cordulie à corps fin (*Oxygatra curtisii*) ③



Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*)



Chabot (*Cottus gobio*) ④

Truite fario (*Salmo trutta*)

Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)



Relation avec l'Homme :

Ces habitats sont généralement connectés aux têtes de bassin versant, et abritent des zones préférentielles de reproduction des truites de rivières, leur conférant un intérêt piscicole.

Informations complémentaires :

Phytosociologie : alliances du *Potamion polygonifolii*, du *Batrachion fluitantis*, du *Ranunculion aquatilis*, du *Lemnion minoris*, du *Nitellion flexilis*, du *Potamion pectinati*, et de l'*Hydrocharition morsus-ranae*.

Cahiers d'habitats tome 3, Habitats humides, Rivières (à renoncules) oligotrophes acides.

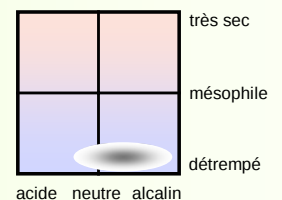


Herbier de characées en contexte calcaire.

Description de l'habitat :

Cet habitat englobe les végétations d'eau douce oligotrophes* de différentes tailles et profondeurs dans lesquelles on trouve des herbiers dominés par des algues en candélabres (les characées). Il peut se retrouver à la fois en contexte calcaire (habitat correspondant au 3140-1) à faiblement acide (3140-2). Les plans d'eau concernés sont la plupart du temps stagnants (mares et étangs), mais peuvent parfois présenter un léger courant (fossés, bras annexes de rivières ou résurgence de nappe). Ces algues ont la propriété de fixer le calcaire, leur donnant un aspect blanchâtre caractéristique. Ce sont des végétaux pionniers* ne supportant pas la concurrence des plantes vasculaires.

En Sologne, cet habitat est à rechercher (il est présent en Brenne, ce qui laisse supposer qu'il est méconnu sur le site Sologne). Ce groupement végétal est très sensible à la pollution des eaux et s'observe donc essentiellement dans des dépressions directement alimentées par des résurgences de nappes phréatiques.



Menaces et préconisations de gestion :

Ces communautés végétales sont très sensibles à la gestion des niveaux d'eau, des rives et de l'envasement. Il faut ainsi éviter le curage drastique, l'assèchement et le comblement du plan d'eau. Il est nécessaire de veiller à la bonne qualité des eaux environnantes (certaines characées disparaissent au contact de très faibles concentrations de certains polluants de type engrais ou herbicide). Il faut également protéger les zones où l'habitat a été identifié, de toute activité anthropique susceptible d'avoir un impact fort sur les eaux. Tout chaulage des plans d'eau abritant cet habitat est à éviter.

Risques de confusion :

Il n'existe pas de risque de confusion majeur avec d'autres habitats dès lors que l'on a identifié la présence des algues typiques composant ces communautés.



Espèces végétales typiques :



Charas (*Chara* spp.) ① ②

Nitelles (*Nitella* spp.) ③



Espèces remarquables de la faune associées à cet habitat :



Bouvière (*Rhodeus amarus*) ①



Fuligule milouin (*Aythya ferina*) ②



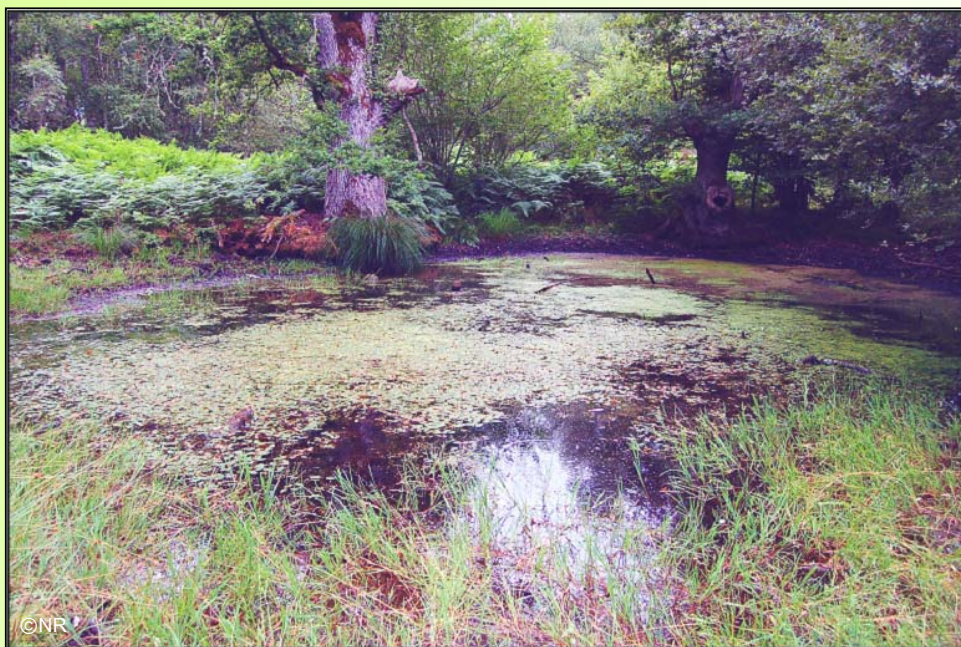
Relation avec l'Homme :

Les characées jouent un rôle dans la chaîne alimentaire des espèces herbivores en milieu aquatique et présente des lieux de frayère pour les poissons. Les characées sont particulièrement appréciées des canards de surface. Ces caractères leur confèrent un intérêt piscicole et cynégétique pour le petit gibier d'eau.

Informations complémentaires :

Phytosociologie : alliances du *Charion fragilis*, du *Charion vulgaris*, du *Nitellion flexilis* et du *Nitellion syncarpo-tenuissimae*.

Cahiers d'habitats tome 3, Habitats humides, Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques, et faiblement acides à faiblement alcalines.

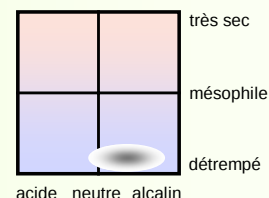


Mare à Petits nénuphars en contexte forestier sur la commune de Nançay

Description de l'habitat :

Cet habitat correspond aux étangs et mares (mais aussi parfois aux canaux des marais) assez riches à très riches en matière organique, reposant sur un substrat peu acide, et colonisés par des plantes aquatiques enracinées (potamots) et non enracinées (Hydrocharis des grenouilles, Grande utriculaire et Lentille d'eau). La profondeur des plans d'eau abritant ces végétations peut varier entre 0,5 et 4 m.

Le caractère naturellement riche en matière organique des étangs et mares de Sologne est exceptionnel, mais cependant on trouve de nombreux plans d'eau eutrophes* en lien avec les activités humaines. Ceci laisse supposer que cet habitat est présent sur l'ensemble du site Sologne. Il ne faut considérer l'habitat comme d'intérêt européen que lorsqu'il comporte une bonne diversité d'espèces végétales. Ainsi, les plans d'eau uniquement colonisés par la Lentille d'eau que l'on retrouve en Sologne ne présentent pas d'intérêt particulier.



Menaces et préconisations de gestion :

La gestion de l'habitat est liée à la gestion du plan d'eau auquel il est rattaché. Il est nécessaire de mettre si possible en assec l'étang concerné tous les 5 à 10 ans. Il faut limiter une accélération excessive de la production en matière organique souvent provoquée par les herbicides, les chaulages ou les fertilisants. De ce phénomène découle directement une augmentation de la sédimentation également néfaste pour l'habitat. Dans les étangs piscicoles où l'habitat a été identifié, une trop grande charge en poissons fouisseurs ou brouteurs (tout comme la présence du Ragondin, du Rat musqué ou d'écrevisses introduites) peut conduire à un appauvrissement de l'habitat. Les curages localisés permettent l'entretien de l'habitat en laissant des possibilités de régénération sur la zone curée par les végétaux voisins. Il faut également surveiller l'envahissement par des plantes introduites telle que la Jussie.

Risques de confusion :

Dans des cas où le plan d'eau atteint une taille suffisamment grande pour permettre le développement des nénuphars, des confusions sont possibles avec certaines communautés végétales de grands nénuphars, qui peuvent être évitées simplement en constatant l'absence de potamots et la dominance des nénuphars.



Espèces végétales typiques :



Potamot pectiné (*Potamogeton pectinatus*) ①

Hydrocharis des grenouilles (*Hydrocharis morsus-ranae*) ZNIEFF ②

Grande utriculaire (*Utricularia australis*) ③

Potamot à feuilles obtuses (*Potamogeton obtusifolius*) ZNIEFF

Potamot à feuilles de graminées (*Potamogeton gramineus*)

Potamot fluet (*Potamogeton pusillus*)

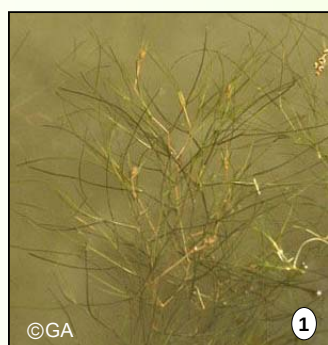
Potamot nageant (*Potamogeton natans*)

Potamot filiforme (*Potamogeton trichoides*) ZNIEFF

Petite Lentille d'eau (*Lemna minor*)

Myriophylle verticillé (*Myriophyllum verticillatum*)

Wolffie sans racine (*Wolffia arrhiza*) ZNIEFF



Espèces remarquables de la faune associées à cet habitat :



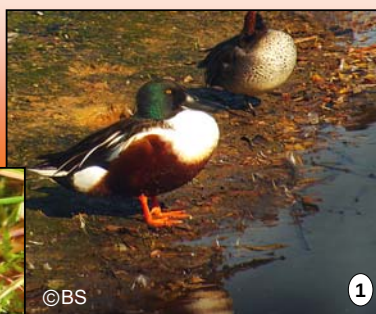
Canard souchet (*Anas clypeata*) ①



Triton ponctué (*Triturus vulgaris*) ②



Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) ③



Relation avec l'Homme :

Ces habitats sont indispensables pour l'alimentation des poissons ou des gibiers d'eau tels que les canards et présentent de ce fait un intérêt piscicole et cynégétique.

Informations complémentaires :

Phytosociologie : alliances du *Potamion pectinatii*, de l'*Hydrocharition morsus-ranae*, du *Lemnion minoris* et du *Lemnion trisulcae*.

Cahiers d'habitats tome 3, Habitats humides, Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*.